

CL/pf

Berne, le 14 septembre 1978

Note au Chef du Département

Adhésion du Liechtenstein au
Conseil de l'Europe

En complément à la note de l'Ambassadeur Wacker, je puis apporter les précisions suivantes :

1. M. Richard Müller, conseiller national, n'est pas opposé à l'adhésion du Liechtenstein au Conseil de l'Europe.
2. Ses réserves ne portent que sur le caractère de paradis fiscal de la Principauté.¹¹
3. M. Leutwiler, directeur de la Banque nationale, s'est interrogé lui-même sur la nature des relations économiques entre la Suisse et la Principauté.
4. Lors d'une réunion groupant les représentants socialistes de plusieurs Etats dans les assemblées européennes, M. Müller s'est assuré l'appui du groupe socialiste de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, soit plus du tiers de cette assemblée.
5. A mon avis, une intervention du Chef du Département politique contrarierait les efforts du groupe socialiste de l'Assemblée de Strasbourg pour mettre un terme à la situation privilégiée de certains micro-Etats en matière d'accueil de capitaux qui cherchent à se soustraire aux rigueurs de la fiscalité des autres Etats européens. Une telle démarche serait donc inopportune.

J. Clerc

